



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE



Libertés et droits fondamentaux

TRACE ÉCRITE

Les libertés et droits fondamentaux

Les libertés et droits fondamentaux sont des règles qui protègent toutes les personnes.

En France, ils sont inscrits dans des textes importants comme **la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** (DDHC) de 1789.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 établit les libertés et droits fondamentaux pour tous les êtres humains sur Terre.

La Charte de l'environnement rappelle que nous avons tous le droit de vivre dans un environnement sain et que nous avons aussi la responsabilité de le préserver pour nous et pour les générations futures (2004).

→ Les députés de l'Assemblée nationale ont voté la DDHC afin de définir les droits et les devoirs du citoyen français.



Quels droits reconnus ?

Chaque citoyen a **le droit de voter** pour élire ses représentants au gouvernement (suffrage universel). Il a aussi **le droit de travailler, d'être soigné et d'aller à l'école** publique, gratuitement.

L'accès à la culture (livres, musées, spectacles) est également un droit important.

→ Article premier (DDHC) : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.

Les libertés individuelles et collectives

Libertés individuelles

(pour une seule personne) :

- Liberté d'expression qui permet de dire ce que l'on pense.
- Liberté d'opinion qui permet d'avoir ses propres idées et avis.

Libertés collectives

(pour plusieurs personnes) :

- Liberté d'association qui permet de se réunir avec d'autres personnes.
- Liberté de manifester qui permet d'agir ensemble contre une décision, une idée.

→ Ces libertés sont protégées par la loi, mais elles ont des limites, pour respecter les autres et vivre ensemble.



VOCABULAIRE :

Souveraineté de la nation : le pouvoir appartient au peuple. Les citoyens exercent ce pouvoir en votant et en élisant leurs représentants.

Décision arbitraire : c'est une décision qui dépend seulement de la volonté d'une personne, sans explication juste ou équitable.

Loi : Règle écrite qui s'applique à toutes les personnes vivant sur un même territoire. Elle permet d'organiser la vie en société. Des sanctions s'appliquent en cas de non-respect.

Travaillez cette notion avec un parcours pédagogique progressif clé en main

Cette ressource de type : **Cours gratuit**, pour le niveau : **CM2**, dans la catégorie : **Liberté et droits fondamentaux**, ne constitue qu'une **étape** d'un **parcours pédagogique complet** prêt à l'emploi pour apprendre, s'entraîner et maîtriser cette notion **étape par étape**.

Étape 1. Cours gratuit : Comprendre la règle

Découvrir la notion grâce à des explications simples et des exemples concrets.

- [5 Trace écrite - Libertés et droits fondamentaux : 7eme Harmos](#) (pdf)

Étape 2. Exercices : S'entraîner progressivement

Des exercices progressifs pour avancer étape par étape

- [4 Fiche élève - Libertés et droits fondamentaux : 7eme Harmos](#) (pdf)
- [4. Correction Fiche élève - Libertés et droits fondamentaux : 7eme Harmos](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)

Étape 3. Évaluation Bilan : Vérifier ses acquis avant le contrôle

Des évaluations et corrections pour se préparer sereinement

- [6 Fiche évaluation - Libertés et droits fondamentaux : 7eme Harmos](#) (pdf)
- [6. Correction Fiche évaluation - Libertés et droits fondamentaux : 7eme Harmos](#) (pdf)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)

Étape 4. Séquence / Fiche de prep : Ressources enseignants clé en main

Accéder aux fiches de préparation, séquences et séances complètes pour enseigner la notion facilement.

- [Libertés et droits fondamentaux - Séquence - Fiche de préparation - EMC : 7ème Harmos](#)
- [Télécharger toutes les fiches de cette étape](#) (zip)